

Mode conditionnel

C'est la forme que prend le verbe pour une action incertaine, peu probable, non réalisée, car soumise à une condition.

1) Si j'avais le temps, je lirais un livre

2) J'aimerais pratiquer le golf, mais c'est un peu cher.

3) Nous viendrions bien vous rendre visite, mais nous ne pouvons pas!

4) Ils sauraient répondre à cette question, s'ils avaient mieux appris leur leçon.

Comme le futur, le conditionnel se construit la plupart du temps sur l'infinitif, mais avec les terminaisons *ais, ais, ait, ions, iez, aient..*

radical du futur + terminaison de l'imparfait

Quand la condition est exprimée (ce n'est pas toujours le cas), le verbe qui l'exprime est à l'imparfait:

«Si je savais.., si tu venais.. si nous pouvions...»

Dans la phrase 1, la *condition* est d'avoir le temps. Dans les phrases 2 et 3, la condition n'est pas clairement exprimée, c'est plutôt l'empêchement.

Dans la phrase 4, la condition est placée à la fin de la phrase (avoir mieux écouté)

On peut faire des phrases semblables avec présent/futur, ou imparfait/conditionnel.

Si j'ai le temps, je lirai un livre. assez probable: (**présent , futur**)

On passe d'une action très probable à une action pas certaine du tout en employant imparfait+conditionnel

Si j'avais le temps, je lirais un livre. peu probable: (**imparfait , conditionnel**)

Auxiliaires	
* avoir	* être
j' aurais	je serais
tu aurais	tu serais
il aurait	il serait
nous aurions	nous serions
vous auriez	vous seriez
ils auraient	ils seraient

1° groupe	2° groupe
* danser	* finir
je danserais	Je finirais
tu danserais	Tu finirais
il danserait	Il, elle on finirais
nous danserions	Nous finirions
vous danseriez	Vous finiriez
ils danseraient	Ils, elles finiraient